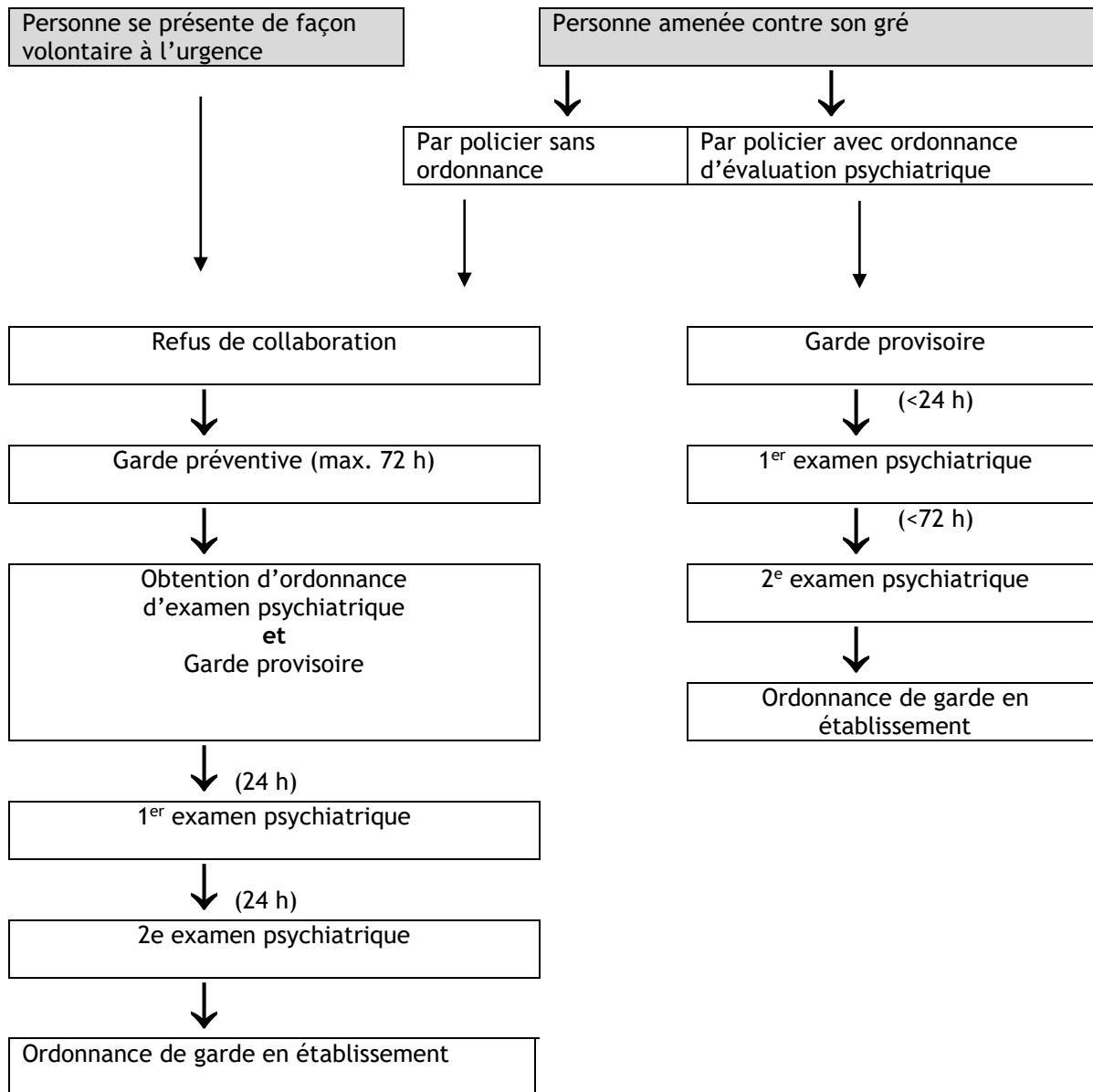




COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

TITRE : Garde en établissement - Algorithme



SOURCES : Voir fiches de la banque d'information :
Comment la garde en établissement en raison d'un trouble psychiatrique s'impose-t-elle ?
Qu'est-ce que l'ordonnance d'examen psychiatrique ?

2011-08-09
Ressource CMQ : DAE (poste 8)

Note légale

Cette fiche présente le contexte général dans lequel les éléments de réponse fournis peuvent s'appliquer mais ne constitue pas un avis médical ou juridique. Chaque situation particulière peut présenter des aspects spécifiques pouvant influencer sur la conduite du médecin. Toute personne qui se pose des questions relativement à des sujets reliés directement ou indirectement à la présente fiche devrait communiquer avec le Collège au numéro mentionné.